



COMPLÉMENTAIRE SANTÉ : LA DIRECTION N'Y MET PAS LE PRIX !

Aujourd'hui, jeudi 13 septembre, se tient ce qui sera vraisemblablement la dernière réunion de négociation sur la complémentaire santé.

Après le courrier de l'ensemble des organisations syndicales refusant la décision unilatérale de la Direction quant au choix de l'organisme, la direction a dévoilé son jeu de dupe: elle n'a jamais voulu décider seule du choix de l'organisme, ce n'était qu'une proposition... Si les syndicats sont d'accord pour IONIS, pas de problème pour l'écrire dans le protocole d'accord !!

Chaque organisation syndicale a exprimé sa préférence sur le choix de l'organisme.

La CGT maintient sa position : nous choisissons l'UNPMF (la Mutualité Française). Les sirènes du dumping sur le prix d'IONIS ne nous ont pas attiré. Pour nous, il est plus important d'avoir des structures de proximité, des accès nombreux aux centres de soin que d'avoir, pendant 3 ans, une cotisation plus basse et un régime qui sera forcément déficitaire ! Qui paiera le déficit annoncé du régime Radio France ? Les autres adhérents d'IONIS ? Et au terme des 3 ans que se passera-t-il ?

Cela ne nous paraît pas être une gestion très morale, ni pérenne...

La participation de Radio France sur la cotisation est trop faible :

C'est très peu en comparaison de ce qui se fait dans les autres entreprises (95% des entreprises prennent en charge 50% de la cotisation, dicit le site d'IONIS), et notamment dans l'audiovisuel public.

Participation de Radio France sur le contrat de base d'IONIS	Isolé	Famille
Rémunération brute < 32 184 €	31.00 €	48.05 €
Rémunération brute entre 32 184 € et 64368 €	20.00 €	31.00 €
Rémunération brute > 64368 €	16.00 €	24.80 €

De toute évidence, la direction s'engage financièrement au minimum, choisit l'organisme le moins le cher uniquement pour un meilleur effet d'affichage et a donc fait du prix son seul critère. On peut tout craindre de cette vision de l'intérêt des salariés : La santé n'est pas une marchandise !

Il n'est pas question pour nous que le choix de l'organisme soit dicté par la participation trop faible de Radio France !

Une question : Pourquoi la direction n'a-t-elle pas davantage négocié en temps voulu avec Audiens, l'organisme actuellement majoritaire dans le secteur du spectacle et l'audiovisuel (intermittents, France 2, France 3, etc...) ?

On peut d'autant plus s'inquiéter que la direction a déjà annoncé que la part de sa participation à la complémentaire santé sera soustraite de sa politique salariale 2008.

Ainsi les salariés se paieraient deux fois leur cotisation mutuelle ! Un, on paye la cotisation, deux, la direction considère que sa participation constitue une augmentation salariale ! Ainsi la direction se rembourse sa participation alors qu'elle a des bénéfices à mettre en place une couverture obligatoire !

**Nous voulons une complémentaire santé de qualité et pérenne pour tous !
Nous voulons une participation de l'entreprise d'au moins 50% pour tous !
Nous voulons une NAO 2008 à la hauteur des revendications salariales !**

Paris, le 13 septembre 2007